

IMPORTANT

L'imprimé Demande Individuelle Modificative de Carrière (DIM) est à utiliser uniquement :

- si la carrière de votre agent ne peut être mise à jour sur le service dématérialisé **E- M@j** ou
 - à la demande du gestionnaire Ircantec
 - Dans quels cas utiliser l'imprimé DIM papier
 - la carrière de l'agent est transférée de l'Ircantec vers un autre régime de retraite
 - une demande de retraite a été enregistrée à l'Ircantec
 - votre agent est identifié sous un autre numéro de Sécurité sociale
 - vous êtes un nouvel employeur pour cet agent
 - vous n'avez pas accès en modification sur votre espace personnalisé
 - Pour tous les autres cas, utilisez exclusivement nos services en ligne

Sur votre espace personnalisé, rubrique « consultation et mise à jour de la carrière Ircantec E-M@j ».

Plus rapide et plus simple, ce service vous permet :

- de créer, modifier ou annuler des assiettes ou des périodes d'activité et d'arrêt de travail (maladie, maternité...);
- d'établir une attestation de cessation de cotisations ;
- de visualiser et d'imprimer le relevé de carrière de vos agents ;
- de corriger les anomalies.

Accédez dès maintenant au service **E-M@j** en vous connectant à votre plateforme PEP's

Si vous rencontrez des problèmes techniques de connexion à votre espace personnalisé, je vous invite à contacter le 09 70 80 93 29 du lundi au vendredi de 9h00 à 11h45 et de 13h00 à 16h00.

Toute régularisation d'une période d'activité peut entrainer une incidence financière.

Pour vous aider, consultez le guide utilisateur E-M@j

Téléchargez l'imprimé DIM

